

2^{ème} PARTIE. *LE TRIOMPHE DE L'EUCCHARISTIE*



Face à cette *Ecole d'Athènes* - *topos* d'innombrables *logos* -, et à tous les enjeux philosophiquement néo-platonisés qui s'y déploient, se trouve donc *Le Triomphe de l'Eucharistie*, lieu, quant à lui, d'un autre *Logos*, celui des *Evangelies*, qui n'est autre, chez Jean, que le Christ lui-même¹. Autrement dit, face à la recherche par les philosophes de la *causarum cognitio*², la vérité absolue accordée par la Révélation aux fidèles, celle de la *Divina [rum] re[rum] notitia*³.

¹ Jean, I, 1-2.

² Juste au-dessus de *L'Ecole d'Athènes* se trouve, peint sur un médaillon situé sur la voûte, la figure de la philosophie entourée de deux *putti* portant, écrite sur deux cartouches, l'inscription, extraite de la *Topique* de Cicéron : *causarum / cognitio*.

³ Double symétrique au médaillon situé au-dessus de *L'Ecole d'Athènes*, celui sis au-dessus du *Triomphe de l'Eucharistie* représente la figure de la théologie - science suprême chez Thomas d'Aquin -, et est également entourée de deux *putti* portant, quant à eux, écrites également sur deux cartouches, l'inscription : *Divina[rum] rer[um] / notitia*.

Lieu vers lequel convergent toutes les lignes de perspective, l'ostensoir est le sujet principal de cette fresque, son *point oméga*¹. Cette cérémonie de l'ostension consiste, bien entendu ici, en la monstration de l'hostie consacrée², celle qui renvoie, pour les catholiques, à la **présence réelle** de Jésus-Christ.

Présence donc du Christ par l'eucharistie qui fait écho, quant à elle, à une autre présence, celle de celui-ci dans le ciel, dans son corps nimbé de lumière, assis sur un nuage entre la Vierge Marie et Saint Jean-Baptiste, sous Dieu le Père et au-dessus de l'Esprit Saint ; tout à la fois Hypostase, Christ trinitaire et Christ en gloire, représenté dans un ciel peuplé d'anges et de saints, il est ici le type même du Christ Triomphant.

Mais dire cela n'est toutefois pas assez dire. Car, c'est une évidence, cette fresque renvoie, pour un catholique, à une fête bien précise liée à l'eucharistie et qui est celle de la Fête-Dieu³. Pour comprendre cela, un ensemble d'indices et d'éléments du *Triomphe de l'Eucharistie* seront à mettre en liaison avec une autre fresque, celle qui est dans la Chambre qui se trouve juste à-côté de celle de la *Signature*, *La Chambre d'Héliodore* et dans laquelle se trouve *La Messe de Bolsena*.

Avant de revenir au *Triomphe de l'Eucharistie*, un petit détour par *La Messe de Bolsena* sera donc nécessaire. Ce détour lui-même en appellera un autre, notamment par Liège où, entre autres, il sera question de Sainte Julienne de Cornillon et de la Bienheureuse Eve de Saint-Martin.

¹ Pensons ici à l'*Apocalypse* de Jean, chap. I, verset 8 : « Je suis l'alpha et l'oméga, dit le Seigneur Dieu, celui qui était, qui est et qui vient, le Tout Puissant. »

² « Les évolutions de la théologie sacramentelle et son développement dans les écoles du XIIe et XIIIe s. ont été décisives. Le facteur déterminant qui a permis l'invention et la réception de la solennité de la Fête-Dieu a surtout été l'évolution de la religiosité populaire qui a accompagné ces évolutions théologiques grâce au développement de la prédication. Ce réveil s'accompagnait d'un désir de pouvoir contempler l'hostie pendant la messe : c'est à Paris, vers 1200, que l'existence de ce rite de « l'élévation », au moment de la consécration, est attestée pour la première fois. » (site *Wikipédia* sur la Fête-Dieu du 20.07.10 à 17.50).

³ Le mot « Fête-Dieu » n'existe qu'en français. Pour exemples : l'anglais reprend le latin et le mot utilisé est tout simplement *Corpus Christi* ; en allemand, cette fête se dit *Fronleichnamfest*, fête du saint sacrement et en néerlandais *Sacramentsdag*, jour du Sacrement.

CHAPITRE I. Petit historique de la Fête-Dieu

SECTION I. *La Messe de Bolsena*



Dans cette fresque, Raphaël évoque un miracle qui aurait eu lieu, selon la tradition catholique, pendant l'été 1264. Pierre de Prague, un prêtre de Bohême, se rendit en Italie afin d'être reçu par le Pape Urbain IV qui se trouvait, à cette période, à Orvieto et où il était accompagné de Saint Thomas d'Aquin, ainsi que de nombreux cardinaux et théologiens.



Après avoir été reçu par le pape, il reprit la route afin de rentrer en Bohême. Sur le chemin du retour, il s'arrêta à Bolsena et y célébra la messe. Ce

serait au moment de la consécration - lorsque le prêtre prononce les paroles qui, pour les catholiques, permettent la transsubstantiation -, que le miracle se serait produit.

On peut lire à ce sujet, sur une plaque commémorative, le texte suivant :

« Tout à coup l'Hostie apparut très visiblement transformée en chair et tachée de sang, sauf la parcelle que le prêtre tenait en ses mains : ce fait est déjà en soi mystérieux et tous les présents purent constater qu'il s'agissait vraiment de l'Hostie posée sur le calice par les mains du prêtre célébrant la messe. »

C'est ainsi, nous dit-on, que Pierre de Prague, qui nourrissait un certain scepticisme quant à la présence réelle du Christ sous les espèces du pain et du vin consacrés, fut guéri de ses doutes.

Mais ce n'est pas tout. La nouvelle se répandant très rapidement, le pape, accompagné de Thomas d'Aquin, vint se rendre compte sur place des choses par lui-même. Suite à cela, il décida d'étendre la Fête-Dieu, qui n'était jusque là qu'une fête locale du diocèse de Liège, à toute l'Eglise catholique.

Rendons nous donc maintenant à Liège où nous ferons notamment la connaissance de Sainte Julienne de Cornillon, d'Eve de Saint-Martin et de Robert de Thourotte.

SECTION II.

Des prémices aux prémisses : flash-back sur Liège, ce qui s'y passa et ce qui s'en suivit

Sainte Julienne¹ était une religieuse qui, à partir de l'âge de 17 ans environ, aurait eu de nombreuses visions mystiques. Suite à l'interprétation qu'elle fit de l'une de celles-ci, elle désira instituer dans l'Eglise une fête solennelle à la gloire et en l'honneur du triomphe d'un Saint Sacrement victorieux.

Elue prieure du Mont Cornillon en 1222, elle continua les démarches pour l'instauration de cette fête. Elle prit conseil, pour cela, auprès de personnalités importantes à cette époque, notamment Jacques Pantaléon (encore appelé Jacques de Troyes), archidiacre de Liège et confesseur de la sainte, qui sera connu par la suite sous son nom papal d'Urbain IV.

¹ v. 1192 - 1258.

Sous son impulsion, la Fête-Dieu fut d'abord célébrée en 1246. Cette année-là, Robert de Thourotte, évêque de Liège, recommanda au clergé qui l'entourait d'instituer cette fête dans son diocèse. Tombé malade à Fosses-la-Ville, il y avait fait célébrer l'office en sa présence dans cette ville même et y mourut la même année.



Suite à une forte opposition locale, Julienne de Cornillon fut contrainte à l'exil. Elle fut donc absente lorsque la fête, après un court arrêt, fut rétablie par un légat pontifical, le cardinal Hugues de Saint-Cher et célébrée officiellement pour la première fois en 1252 à la collégiale Saint-Martin de Liège.

Recluse, sous la règle cistercienne, près de la collégiale Saint-Martin de Liège, Eve de Liège¹, proche de Julienne de Cornillon qui jouait quasiment auprès d'elle le rôle de confesseur², poursuivit la mission après le décès de cette dernière. Dès que Jacques Pantaléon accéda au Saint-Siège, Eve, depuis sa grotte, lui rappela le vœu de leur amie commune.

¹ ? - 1266.

² Nous faisons ici référence au texte de J.-P. Deville : *Les citations de l'Ancien Testament dans la Vita de Julienne de Cornillon* : « (...) Julienne scrute le cœur de son amie Eve et [est] quasi son confesseur (...) », in *Lectures et relectures de la Bible*, Festschrift P.-M. Bogaert, Presses Universitaires de Louvain, éd. Peeters, 1999, p. 215.





Ledit miracle de la messe de Bolsena fut, pour Urbain IV, le déclencheur de la prise de décision et le 8 septembre 1264, il envoya à Eve une missive pour l'informer de l'institution de la Fête-Dieu par la bulle promulguée le 11 août précédent : *Transiturus de hoc mundo*.

CHAPITRE II. Approfondissement des enjeux théologiques de la Fête-Dieu



SECTION I. Remarques préalables

SOUS-SECTION I. Deux épiphanies plutôt qu'une



Dans la fresque, Jésus est représenté deux fois : dans le ciel, fils sur les nuages et sur terre, en forme d'hostie. Dans les dessins préliminaires, il n'était toutefois pas prévu de représenter l'autel avec l'ostensoir : c'était la figure du

Christ lui-même qui représentait le point de jonction entre le ciel et la terre, comme dans les premiers siècles du christianisme.

Pour exemplifier, pensons notamment ici, même si elles sont radicalement différentes sur le plan iconographique¹, aux images du Christ qui apparaissent dès le III^e s. dans la peinture paléochrétienne et où l'Homme-Dieu est identifié, *mutadis mutandi*, au demi-dieu grec Hermès Criophore² : 1. parce que Hermès est chez les Grecs³ le messager des dieux et parce que, pour Platon, le nom d'*Hermès* venait d'*hermêneus*, « celui qui interprète », et sera, entre autres, à l'origine du mot *herméneutique* ; 2. parce qu'il devient, par l'intermédiaire du christianisme, Jésus, le Bon Pasteur (Luc, XV, 4 ; Jean, X, 11), symbole de l'*humanitas*.

SOUS-SECTION II. *La Dispute du Saint-Sacrement*

Dans *Les vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*, de Giorgio Vasari, on peut lire⁴ : « Dans le médaillon au-dessus de la scène des Docteurs de l'église **discutant** de la Messe, se tient la Théologie (..) »⁵ ; et encore : « Sur un autre mur, Raphaël représenta le Christ avec la Vierge, saint Jean-Baptiste, les Apôtres, les Evangélistes et les martyrs, sur des nuages. Dieu le Père leur envoie le Saint-Esprit, que reçoit également la foule des saints massés au-dessous. Ceux-ci écrivent au sujet du sacrifice de la Messe et **discutent de la nature de l'Hostie placée sur l'autel** »⁶. »⁷

Il est plutôt courant de dire que cet autre titre donné à la fresque est la conséquence de la lecture du texte de Vasari qui en donne une interprétation fautive⁸. Mais, comme le dit si bien le proverbe : « On ne prête qu'aux riches », car, de fait, il y a bel et bien discussions au sujet de l'eucharistie et de la Trinité depuis les origines du christianisme, et ceci non seulement en dehors de l'Eglise, mais en son sein même. L'agitation des grands dignitaires de l'Eglise, dans cette fresque, pourrait d'ailleurs nous le faire croire. S'apparentant plus à ce que l'on appellerait aujourd'hui un mouvement brownien qu'à une assemblée de sages

¹ Il ne s'agit pas, en effet, dans les dessins préliminaires, ni du Christ « criophore », ni de la représentation de celui-ci sous une forme imberbe et avec des cheveux bouclés.

² Du grec *kriophoros*, *os*, *on*, qui porte un bélier. [*krios*, *phora*]. Mais en ce qui concerne les représentations du Christ, il s'agit d'une brebis [*probaton*, *ou (to)*, mouton, brebis].

³ Mercure chez les Latins.

⁴ Au sujet du *Triomphe de l'Eucharistie* ou *Dispute du Saint-Sacrement*, cf. la fin de l'introduction.

⁵ Op. cit., vol. I, livre V, p. 202.

⁶ C'est nous qui soulignons.

⁷ Op. cit., vol. I, livre V, p. 204.

⁸ Ibid., p. 231 : « Il était difficile de visiter le Vatican à l'époque de Vasari, ce qui explique en partie [...] ses erreurs d'interprétations. »

ecclésiastiques, celle-ci contraste en effet fortement avec la sérénité tout apollinienne de cet univers parménidien qu'est le monde céleste.

SECTION II. **Enjeux théologiques**

SOUS-SECTION I. **L'eucharistie**



Le divin « pain des anges » (*Psaumes*, 78, 25 et *Sagesse*, 16, 20) est donc sujet à caution. C'est, en tous les cas, ce qu'un peu d'histoire nous rappelle.

En effet, même si, dès le II^e s, Saint Justin de Naplouse écrit dans son *Apologétique à l'empereur Antonin* : « Nous tenons des apôtres que cet aliment qu'on appelle chez nous eucharistie, c'est le corps et le sang de celui qui s'est fait homme pour nous », dès le I^{er} s, Ignace d'Antioche parle déjà de certains hérétiques qui nient la présence réelle. Il écrit d'ailleurs à ce sujet, dans sa *Lettre aux habitants de Smyrne* : « Ils s'éloignent de l'eucharistie, parce qu'ils ne confessent pas que l'eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, celle qui a souffert pour nos péchés. »

Quelques siècles plus tard, rien n'a changé. Contrairement au concile de Jérusalem qui s'est tenu en 754, en 787, le second concile de Nicée se décide pour la présence réelle : « Il est évident que le Seigneur, ni les apôtres, ni les Pères n'ont jamais parlé de figure ; mais ils ont dit que l'eucharistie contient le corps même et le sang de Jésus-Christ. » (*Actes*, VI). Pourtant, quelques dizaines d'années plus tard, Jean Scot Erigène (810-877) écrivit un traité sur l'eucharistie, considéré comme hérétique, mais approuvé par Bérenger de Tours (v. 1000 - v. 1088) pour lequel le corps et le sang du Christ sont présents symboliquement sur l'autel et devant lesquels ne disparaissent pas ni la nature du pain, ni celle du vin.

Au XIIIe s., les choses deviennent plus subtiles. En 1215, en effet, sous le règne du pape Innocent III, le IVe concile du Latran définissait pour la première fois la doctrine de la *transsubstantiation* : « [...] le corps et le sang [du Christ] sont véritablement dans le sacrement de l'autel sous les espèces du pain et du vin ; le pain étant transsubstantié au corps de Jésus-Christ, et le vin en son sang par la puissance divine [...] » (*Canon I*).

Ce à quoi va s'opposer John Wyclif¹ (v. 1328 - 1384), précurseur de l'anglicanisme, qui commence en 1382 la rédaction de son *Trialogus* et dans lequel il s'oppose à la *transsubstantiation* en défendant une doctrine de ce qui allait être, deux siècle plus tard - soit quelques années après la réalisation du *Triomphe de l'Eucharistie* -, l'idée luthérienne de *consubstantiation* selon laquelle le Christ est présent « dans, avec et sous les éléments » (la présence du Christ est réelle mais la substance des espèces demeure) : le Christ est dans le pain et le vin comme le feu dans le fer rouge.

Et puis la polémique continuera [Ulrich Zwingli (1484-1531) ; Jean Calvin (1509-1564)], à tel point que le concile de Trente (1545-1563), pierre angulaire de la Contre-Réforme², se verra dans l'obligation de confirmer le dogme de la *transsubstantiation*.

SOUS-SECTION I.

La Trinité

En ce qui concerne la Trinité, « mystère » auquel l'eucharistie est intrinsèquement liée, on rencontre trois problèmes majeurs :

☒ Son origine grecque (la Trinité ou les trois Hypostases)³ que Voltaire fait remonter à Timée de Locres lui-même :

« Le premier qui parla de la Trinité parmi les Occidentaux, fut Timée de Locres dans son *Âme du Monde*. »

« Il y a d'abord l'idée, l'exemplaire perpétuel de toutes choses engendrées ; c'est le premier verbe, le verbe interne et intelligible. »

« Ensuite la matière informe, second verbe ou verbe proféré. »

« Puis le fils ou le monde sensible, ou l'esprit du monde. »

« Ces trois qualités constituent le monde entier, lequel monde est le fils de Dieu [...]. »⁴

¹ ou Wycliffe.

² Que les catholiques préfèrent, bien entendu, nommer *Réforme catholique*.

³ Voir aussi à ce sujet p. 40.

⁴ Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, mot « Trinité ».



Origine grecque qui faisait déjà dire à Michel Servet, peu de temps après la *Dispute du Saint-Sacrement*, que la Trinité, qui n'apparaît nulle part dans la *Bible*, résultait des faux enseignements des philosophes grecs et qui alla même jusqu'à soutenir - lui qui ne mâchait pas ses mots -, que la Trinité est un « chien des Enfers à trois têtes, signe de l'Antéchrist »¹. Rendu furieux par ses propos, Jean Calvin, en bon chrétien, par amour du prochain, le fit brûler à petit feu, si l'on en croit Voltaire, qui écrivit à ce propos :

« (...) Jean Chauvin, dit Calvin, fils d'un tonnelier de Noyen, fit brûler dans Genève, à petit feu, avec des fagots verts, Michel Servet de Villa-Nueva. Cela n'est pas bien. »²

✠ Un nombre non négligeable d' « hérésies » concernant la question de la Trinité rencontrées au cours de l'histoire de l'Eglise et dont les plus importantes - pour n'en citer que quelques-unes -, sont :

- dans les premiers siècles, le docétisme qui professait que le corps du Christ n'avait été que pure apparence et qui niait la réalité de sa Passion et de sa mort.
- Toujours dans les premiers temps, le subordinationnisme d'après lequel Jésus, le Fils, est subordonné au Père puisque

¹ D'après le site *Wikipédia* sur Michel Servet du 14.08.10 à 19.15.

² Ibid.

créé par Lui, Le seul qui soit inengendré et absolument transcendant.

- au IIe s., l'adoptianisme pour lequel le Christ n'est pas Fils de Dieu de toute éternité, mais qu'il le devient lors de son baptême dans le Jourdain par Jean-Baptiste, au cours duquel il est **adopté** par Dieu. Ce n'est qu'au XIIe s., sous le règne du pape Alexandre III, que l'adoptianisme a été définitivement considéré comme hérétique. Les anabaptistes soulèvent à nouveau cette question doctrinale, ce qui, du point de vue de leur cohérence interne, semble logique.
- le modalisme, enseigné pas Sybellius, prêtre et théologien chrétien originaire de Libye et installé à Rome au début du IIIe s., et pour lequel le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont différents *modes* ou aspects de l'Être divin, plutôt que trois hypostases.
- A partir du IVe s., l'arianisme, doctrine chrétienne d'Arius et de ses adeptes, niant la divinité du Christ, soutenant que les substances des trois personnes de la Trinité sont distinctes, sans relation entre elles et ne reconnaissant qu'au Père seul la qualité d'éternel. Quoique condamnée par le concile de Nicée en 325, l'arianisme se maintint toutefois jusqu'au VIIe s.
- au Ve s., le nestorianisme qui reconnaissait les deux natures, divine et humaine, du Christ, mais en niait la consubstantialité. Elle fut défendue à l'origine par Nestorius (v. 381 - 451), patriarche de Constantinople (428-431). Malgré sa condamnation par le concile d'Ephèse en 431, au XIIe s., époque de son apogée, l'Eglise nestorienne comptait quelques 10 millions de fidèles. Il en existe encore aujourd'hui quelques dizaines de milliers, essentiellement en Iraq et au Etats-Unis.
- au Ve s., le monophysisme d'Eutychès, hérésiarque byzantin (378-454), ascète et archimandrite d'un monastère proche de Constantinople, qui quitta sa retraite pour combattre le nestorianisme. Il ne reconnaît dans le Christ, comme son nom l'indique, qu'une nature (la divine, bien sûr). Le monophysisme fut d'abord considéré en 449 comme orthodoxe au pseudo-concile d'Ephèse - connu aussi sous le

nom de *brigandage d'Ephèse* -, mais fut condamné en 451 par le concile de Chalcédoine. Le monophysisme, qui caractérise en fait un ensemble de doctrines et ne se réduit donc pas aux seules positions originelles d'Eutychès, est toujours d'actualité dans un certain nombre d'Eglises orientales : arménienne, copte, éthiopienne, syrienne occidentale et malankare (sud de l'Inde).

- au VIIe s., le monothélisme¹ qui admettait, en accord avec le concile œcuménique de Chalcédoine de 451, la double nature de Jésus-Christ, mais ne lui reconnaissait par contre qu'une seule volonté qui est uniquement de nature divine. Elle fut énoncée pour la première fois par Serge (610-638), patriarche de Constantinople, et fut condamnée comme hérésie au IIIe concile de Constantinople en 681.

⊠ Des points de vue divergents entre non-hérésiarques. Pour ne citer que deux exemples, mais non des moindres, pensons notamment à l'approche radicalement différente de la question chez Basile de Césarée (v. 330 - 379), un des trois Cappadociens² et chez Augustin :

- Basile de Césarée, docteur de l'Eglise d'expression grecque, qui lutta contre l'arianisme et s'employa jusqu'à sa mort à élaborer des formules concernant le dogme de la Trinité, distingue l'essence (*ousia*) de l'existence individuelle (*upostasis*) et parvint à la conclusion que les trois personnes sont à la fois identiques dans l'essence et distinctes dans l'individualité.
- Quelques dizaines d'années plus tard, dans *De la Trinité*, ouvrage rédigé entre 400 et 416, Saint Augustin écrira, entre autres choses : « Mais s'agit-il de définir ce qu'est une personne divine, soudain toute parole humaine devient impuissante. Aussi disons-nous trois personnes, moins pour dire quelque chose que pour ne pas garder un silence absolu. »³

¹ Du grec *thelein*, vouloir.

² Les 3 Cappadociens (Basile de Césarée, son frère Grégoire de Nysse (335-394) et son ami Grégoire de Nazianze (v. 329/330 - v. 390)) polémiquèrent contre les ariens et élaborèrent au IVe s. la doctrine de la Trinité. Signalons ici tout particulièrement le cas de Grégoire de Nazianze, grand défenseur de l'orthodoxie telle qu'elle avait été définie au concile de Nicée : il l'a tellement élargi et fortifié que ses prises de position sur le dogme de la Trinité sont devenues celles de l'Eglise elle-même.

³ V, 9, 10. Nous reprenons ainsi à nouveau, mais dit autrement, ce que nous avons déjà évoqué au chap. II, section I, sous-section III, sur le néo-platonisme augustinien.

SECTION III.

Flash-back n° 2 : jour de fête sous l'égide de Sainte Christine



Qu'arrivé à Bolsena, c'est sur la tombe de sainte Christine que Pierre de Prague est allé prier afin qu'elle l'aide, par son intercession, à chasser ses doutes concernant la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, et que ce soit à Bolsena, à la basilique sainte Christine, que ledit miracle est censé avoir eu lieu, n'est sans doute pas un hasard.

Sainte Christine, en effet, selon la légende telle qu'elle nous est narrée par Jacques de Voragine, c'est non seulement le triomphe de la foi chrétienne contre ses ennemis et ses détracteurs - y compris les violences inouïes subies par son propre père -, mais aussi - ce qui, tant pour le miracle de Bolsena que pour la Fête-Dieu, n'est pas anodin -, une « apologétique » du mystère de la Trinité tel qu'il a été¹ défini par le concile de Nicée.

¹ A été, est ou sera, sainte Christine ayant vécu, selon les sources, soit au IIIe, soit au Ve s.

Écoutons plutôt :

« [...] ses parents ne voulurent l'accorder à personne afin qu'elle restât consacrée au culte des dieux. Mais, instruite par le Saint-Esprit à avoir en horreur les sacrifices des idoles, elle cachait dans une fenêtre les encens avec lesquels on devait sacrifier. Son père étant venu, les suivantes lui dirent : « Ta fille, notre maîtresse, méprise nos divinités et refuse de leur sacrifier ; elle dit au reste qu'elle est chrétienne. » Le père, par ses caresses, l'exhortait à honorer les dieux, et elle lui dit : « Ne m'appelles pas ta fille, mais bien celle de celui auquel on doit le sacrifice de louanges ; car ce n'est pas à des dieux mortels, mais au Dieu du ciel que j'offre des sacrifices. » **Son père lui répliqua : « Ma fille, ne sacrifie pas seulement à un Dieu, de peur d'encourir la haine des autres. » Christine lui répondit : « Tu as bien parlé, tout en ne connaissant pas la vérité ; j'offre en effet des sacrifices au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Son père lui dit : « Si tu adores trois dieux, pourquoi n'adores-tu pas aussi les autres ? » Elle répondit : « Ces trois ne font qu'une seule divinité. » Après cela Christine brisa les dieux de son père et en donna aux pauvres l'or et l'argent. »**

C'est à partir de ce moment-là que son propre père, suivi de quelques autres, se déchaînèrent contre elle et lui firent son martyre :

« [...] il devint furieux et commanda qu'on la dépouillât et qu'elle fût fouettée par douze hommes jusqu'à ce qu'ils furent épuisés eux-mêmes. [Puis il] la fit charger de chaînes et jeter en prison. [Ensuite, il] ordonna qu'on lui raclât les chairs avec des peignes et que ses jeunes membres furent disloqués. Christine prit alors de sa chair qu'elle jeta à la figure de son père en disant : « Tiens, tyran, mange la chair que tu as engendrée. » Alors le père la fit placer sur une roue sous laquelle il fit allumer du feu avec de l'huile ; mais la flamme qui en jaillit fit périr quinze cents personnes. Or, son père, qui attribuait tout cela à la magie, la fit encore renfermer en prison, et quand la nuit fut venue, il commanda à ses gens de lui lier une pierre énorme au cou et de la jeter dans la mer. Ils le firent, mais aussitôt des anges la prennent, **J.-C. lui-même vient à elle et la baptise dans la mer en disant : « Je te baptise en Dieu, mon père, et en moi J.-C. son fils, et dans le Saint-Esprit. »** Et il la confia à l'archange Michel qui l'amena sur la terre. Le père, qui apprit cela, [...] la renvoya dans la prison avec ordre de la décapiter le lendemain. »

« Or, cette nuit-là même, son père Urbain fut trouvé mort. Il eut pour successeur un juge inique, appelé Elius, qui fit préparer une chaudière dans laquelle on mit bouillir de l'huile, de la résine et de la poix pour jeter Christine. [Sortie victorieuse, là encore, de ce nouveau supplice, le] juge irrité ordonna qu'on lui rasât la tête et qu'on la menât nue à travers la ville jusqu'au temple d'Apollon. Quand elle fut arrivée, elle commanda à l'idole de tomber, ce qui la réduisit en poudre. A cette nouvelle le juge s'épouvanta et rendit l'esprit. Julien lui succéda : il fit chauffer une fournaise et y jeter Christine ; et elle resta intacte pendant cinq jours qu'elle passa à chanter et à se promener avec des anges. Julien, qui apprit cela et l'attribua à la magie, fit jeter sur elle deux aspics, deux vipères et deux couleuvres. Les serpents lui léchèrent les pieds, les aspics ne lui firent aucun mal et s'attachèrent à ses mamelles, et les couleuvres en se roulant autour de son cou léchaient sa sueur. Alors Julien dit à un enchanteur : « Est-ce que tu es aussi magicien ? Irrite les bêtes. » Et comme il le faisait, les serpents se jetèrent sur lui et le tuèrent en un instant. Christine commanda ensuite aux serpents, les envoya dans un désert et elle ressuscita le mort. Julien alors ordonna de lui enlever les mamelles, d'où il coula du lait au lieu de sang. Ensuite, il lui fit couper la langue ;

Christine n'en perdit pas l'usage de la parole ; elle ramassa sa langue et la jeta à la figure de Julien qui, atteint à l'œil, se trouva aveuglé. Julien irrité lui envoya deux flèches au cœur et une autre à son côté. En recevant ces coups elle rendit son esprit à Dieu, vers l'an du Seigneur 287, sous Dioclétien. **Son corps repose dans un château qu'on appelle Bolsène (...)**¹

CHAPITRE III. Vous avez dit : « Triomphe » ?

En 1312, l'institution de la Fête-Dieu fut reconnue régulière par le concile de Vienne qui en rendit l'observation obligatoire. Cinq ans plus tard, le pape Jean XXII² rendit la fête encore plus solennelle en initiant la procession du Saint-Sacrement. Mais ce n'est que dans la première moitié du XVIIe s. que naquit ensuite, à Rome, la tradition des *infiorata*, de ces tapis de fleurs qui décorent le trajet de la procession, non seulement à Bolsena, mais de manière générale dans le Latium, ainsi qu'également en Ombrie. Récemment, Jean-Paul II rétablit, à Rome, la procession du *Corpus Christi* qui était tombée dans l'oubli depuis la prise de cette ville en 1870, mais que la Pologne, pays catholique s'il en est, n'a jamais abandonné.

Le Triomphe de l'Eucharistie, de Raphaël, c'est donc, à travers une représentation idéalisée et imaginaire de la Fête-Dieu, la version hyperbolique et spectaculaire de ce sacrement. Tout y est. En plus des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se trouvent dans le monde céleste, on découvre, dans le monde terrestre, l'Eglise militante : on trouve, outre l'ostensoir, si essentiel dans l'économie de l'œuvre, tous les grands thèmes et tous les grands protagonistes de celle que l'on appelle encore la *Festum Corporis Christi* (Fête du Corps du Christ), à savoir : Jules II³, Innocent III⁴, saint Thomas d'Aquin et

¹ Jacques de Voragine, *La Légende Dorée*, op. cit., vol. I, pp. 469-471.

² C'est ce pape [1245-1334 (pape de 1316 à 1334)] qui canonisera Thomas d'Aquin en 1323 et qui, en 1334, décréta et étendra à toutes les églises la fête de la Sainte-Trinité.

Il est ici une chose remarquable à signaler : c'est encore dans la très pieuse Belgique qu'Etienne, évêque de Liège, fit composer un office complet pour cette fête qu'il institua solennellement dans son église.

³ Jules II avait réaffirmé en 1512, lors du Ve concile de Latran : « Nous sommes le *Corpus Domini*. »

⁴ C'est lui qui convoque, en 1215, le IVe concile de Latran. Ce concile est fondamental pour le sujet qui nous occupe ici. En effet, ce concile, apogée de la chrétienté médiévale et de la papauté, s'occupe essentiellement de redéfinir chaque point de la doctrine catholique contestée par les cathares et, dans un esprit inquisitorial, d'organiser la répression contre ce mouvement religieux.

C'est ainsi qu'il réaffirme la Trinité, l'incarnation humaine du Christ et que le concept de *transsubstantiation* y est défini pour la première fois comme dogme dans un canon de l'Eglise catholique, le premier de ce concile. Voici notamment ce qui y est dit : « Il y a une seule Eglise universelle des fidèles, en dehors de laquelle personne n'est sauvé et dans laquelle le Christ est lui-même à la fois le prêtre et le sacrifice, lui dont le corps et le sang, dans le sacrement de l'autel, sont vraiment contenus sous les espèces du pain et du vin, le pain étant transsubstantié au corps et le sang

Sixte IV¹, avec, ce qui est fondamental ici, posé à ses pieds, le volume *De sanguine Christi*².

Alors, de quel triomphe s'agit-il ? Parce que, sur ce soi-disant triomphe, il faut savoir qu'Urbain IV tergiversa longtemps et ceci non sans raison(s), car cela était loin d'être sans fondement(s). En effet, non seulement la Fête-Dieu suscitait des réticences au sein de l'Eglise même, mais elle était aussi contemporaine - excusez du peu -, du bûcher de Montségur, là où finit, en l'an de grâce 1244, la croisade contre les Albigeois, poursuivis comme hérétiques³.

Et puis, il y avait aussi autre chose de non moins délicat : les béguines, dont faisaient justement partie Julienne de Cornillon et Eve de Saint-Martin, n'étaient pas non plus en odeur de sainteté ! (Rappelons ici, à nouveau, à quel point Julienne de Cornillon a eu maille à partir avec un certain nombre de ces concitoyens et coreligionnaires).

Déjà en 1139, plusieurs décrets du Concile de Latran II s'élèvent contre ces femmes qui vivent sans règles monastiques tout en se faisant passer pour moniales. Point culminant de cette persécution, en 1233, au Concile de Mayence, l'Inquisiteur Conrad de Marburg les dénonce. Soupçonnées d'hérésie, elles sont parfois persécutées, comme ce sera le cas un peu plus tard avec Marguerite Porete, qui sera brûlée vive en 1310 et dont l'ouvrage, *Le Miroir des simples âmes*, fera l'objet d'un autodafé.

Alors, oui, triomphe ! Triomphe de la violence et de l'intolérance au nom de la vérité du dogme et de l'amour du prochain. En religion catholique, comme dans la plupart des autres - est-il même nécessaire de le rappeler ? -, c'est une scie. Triomphe également de courte durée, car, tapi dans les recoins d'un futur proche, le protestantisme naissant allait sans indulgence, ni indulgences, faire trembler l'édifice par de nouvelles remises en question.

au vin par la puissance divine, afin que, pour accomplir le mystère de l'unité, nous recevions nous-mêmes de lui ce qu'il a reçu de nous. »

¹ Sixte IV [1414-1484 (pape de 1471 à 1484)], oncle et mentor de Jules II, a lui aussi à voir avec l'Inquisition puisque c'est lui-même qui autorisera son rétablissement en Espagne sous Ferdinand V et Isabelle la Catholique et qu'en 1483 il mettra à la tête de cette redoutable institution le tristement célèbre Tomas de Torquemada (Valladolid, 1420 - Avila, 1498).

² *De sanguine Christi*, Rome, 1473, in folio de Sixte IV, incontournable ici, bien évidemment.

³ Les processions de la Fête-Dieu dans le midi de la France et dans la vallée du Rhône ont été, bien entendu, l'occasion d'incidents violents.

